



Assemblée Générale 2018 à Azur

Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue dans notre assemblée générale.

Je remercie Mr le Maire Michel Laussu de nous accueillir gracieusement dans cette magnifique salle.

Je remercie également les Présidents d'Associations qui se sont déplacés? ainsi que les Présidents d'ACCA, avec qui nous travaillons étroitement pour la vente des adhésions.

Je salue la présence à cette tribune de Mme Marie-Françoise Nadau, Conseillère Régionale de la Nouvelle Aquitaine.

Du Président de l'Association des Maires des Landes, Mr Hervé Bouyrie.

De Jean Luc Dufau Vice-président de la fédé qui représente notre Président Barrère qui est en convalescence et à qui je souhaite un prompt rétablissement.

Également à cette tribune le Directeur Régis Hargues et Denis Lanusse notre technicien qui nous présenteront l'étude sur la migration de l'alouette des champs.

Enfin Dominique Carti nous fera le compte rendu de notre dernière assemblée, avec le rapport financier.

Je passe la parole à Mr le Maire d'Azur pour l'ouverture de cette Assemblée Générale. Michel c'est à toi.

Merci Mr le Maire, je remercie l'ensemble des bénévoles pour l'organisation de cette assemblée générale.

A l'ordre du jour nous avons :

- Un résumé de notre dernière assemblée avec le bilan financier
- Le rapport moral du Président
- L'exposé de l'étude alouette par le Directeur et Denis Lanusse
- L'intervention du Vice-président fédéral
- La parole donnée aux élus

- L'élection du tiers sortant
- La conclusion
- La tombola et le vin d'honneur

Je passe la parole à Dominique Carti qui va nous faire un résumé de notre dernière assemblée et nous présentera le bilan financier.

Merci Dominique pour cette présentation.

Je vous demande d'approuver ce budget.

Qui est contre : ...0.....Qui s'abstient :0.....Je vous remercie.

Le 24 juillet dernier le Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage a tenu sa première séance dans sa nouvelle composition.

Etaient présents 23 membres, dont notre président Barrère, qui faisait partie du contingent de la Fédération Nationale des Chasseurs.

C'est à partir de cette réunion que beaucoup de chasses traditionnelles ont évoluées.

Malgré les critiques des associations de protection de la nature et d'opposants à la chasse, le Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage, a validé par 17 voix pour, 2 contre et 4 abstentions le projet d'arrêtés ministériels de maintenir la chasse traditionnelle des grives, des alouettes, du vanneau et du pluvier doré.

Ces arrêtés maintiennent les quotas attribués aux chasses régionales. Dans la foulée ils ont voté l'autorisation de la chevrotine pour notre département jusqu'à 2022, de quoi réjouir notre président.

Mais, dans le même temps, le Ministère de l'Environnement mettait en consultation du public le projet d'arrêté instituant les quotas de prélèvement d'alouettes aux panttes et aux matoles.

Malgré un vote positif sur le texte, les associations anti-chasse ont mis une pression énorme dans les réseaux sociaux, ainsi que dans la presse, pour que l'opinion publique exprime un avis négatif.

C'est une bataille qui se joue au niveau de la communication et de la politique.

Faudra se méfier de ces extrémistes de tous bords, qui se ventent de vouloir notre peau, je ne serai pas étonné de les voir descendre pour nous empêcher de chasser.

Pour cette chasse aux panttes nous possédons une dérogation, donc nous sommes légitimes, et, si nous sommes attaqués, il faudra appeler la gendarmerie la plus proche.

Plutôt que de diffuser des informations inexactes dans des pétitions hasardeuses et trompeuses, dont le seul but est d'interdire nos traditions françaises, la LPO ferait mieux de prendre exemple sur nous, chasseurs, qui représentons en bénévolat 360 Millions d'euros annuel pour la restauration de la biodiversité et la protection des habitats de la faune sauvages.

Si nous nous ne faisons pas ces travaux d'entretien du patrimoine et des zones humides, cela coûterait près de 3 Milliards d'euros à l'économie française.

Cela fait près de vingt ans que nous baguons et analysons nos prélèvements. Je pense que la fédération et l'ALCAP sont des acteurs légitimes pour débattre sur le sujet de la migration alouette.

Parmi nos détracteurs combien sont ils à faire la différence entre une alouette des champs, une alouette lulu et un cochevis huppé.

Il faudra rester vigilant, il en va de la survie de notre passion.

La saison dernière la garderie a dressé deux procès- verbaux, l'un pour avoir installé une chasse aux pantés dans une réserve de chasse et de faunes sauvages, l'autre pour utilisation de magnétophone.

Il n'y a de moins en moins de PV, c'est très bien, mais il y a encore des irréductibles du magnétophone.

Je rappelle qu'il en coûte un retrait de permis d'au moins une année pour les contrevenants.

De plus en plus de chasseurs d'alouettes aux pantés se mettent à chasser à la matole.

J'ai reçu deux courriers à peu près identiques, l'un anonyme, l'autre signé d'un Soustonnais d'un âge avancé.

En résumé, ces personnes accusent les chasseurs de matoles de détourner et de vider les couloirs de passages, grâce à un grand nombre de chanteuses.

Ils me demandent de mettre fin à ces agissements.

Au passage je rappelle qu'une installation de chasse à la matole doit se trouver à 150 mètres de tout autre installation, filet ou autre cabane.

L'an dernier le nouveau directeur national de l'ONCFS est descendu dans les Landes pour visiter nos chasses traditionnelles.

Les gardes sont venus me voir à la cabane pour m'annoncer cette visite. Entre autres, ils voulaient à tout prix montrer une implantation de chasse à la matole pour l'alouette des champs.

Quand ils m'ont annoncé l'heureux élu, dont je tairai le nom, j'ai essayé de les en dissuader.

Ils m'ont répondu que pour l'avoir contrôlé plusieurs fois, ce chasseur était tout à fait clin, avec l'un des plus beaux emplacements.

Voilà pour l'anecdote.

Je pense qu'il faut arrêter de se chamailler et rester raisonnable autant du côté des matoles que du côté des pantès.

Nous ne sommes pas en position de demander une nouvelle réglementation, vaut mieux qu'on se fasse oublier par les temps qui courent.

On a bien vu ce que cela a donné avec la dernière modification au sujet des appelants. On a failli tout perdre, car pour modifier un arrêté il faut alerter le ministère de l'environnement.

Demander à Barrère, il vous dira le reste.

Il y a de cela quelques années, quand certains pantayres prenaient des milliers d'alouettes pour ne pas dire plus, les chasseurs de matoles n'ont jamais manifesté de rancœur envers nous.

Je vais vous remémorer nos prises de ces trois dernières années.

2015 : 106.000 prises aux pantès + 7.200 alouettes aux matoles.....2016 : 76.500 prises aux pantès + 7.600 alouettes aux matoles.....2017 : 62.000 prises aux pantès + 7.000 alouettes aux matoles.

Voyez bien que les prises aux pantès sont constamment en baisse, tandis que les prises aux matoles restent à peu près identiques et ne représentent qu'une toute petite portion du quota, qui était, je le rappelle, de 210.000 captures encore l'an dernier.

Pour cette année nous sommes encore dans le flou, il est trop tôt dans la saison et nous n'avons pas reçu de directive particulière.

En cause le chamboulement dans notre ministère de tutelle, mais sûrement que Régis vous éclairera plus que moi.

Dans tous les cas, l'année prochaine nous reviendrons à une date plus conventionnelle pour notre AG qui sera le 20 septembre.

La saison dernière met en évidence une très mauvaise année en termes de quantité migratoire, tout de même trois passages ont eu lieu autour du 19, 25 et 30 octobre.

Malgré tout, un nombre important d'alouettes a été bagué grâce à des sites supplémentaires, mais aussi et surtout grâce aux techniciens fédéraux ainsi que les bénévoles que je remercie.

Depuis 1997 c'est plus de 17.000 alouettes qui ont été baguées dans notre département.

En France, le taux de retour des bagues est plutôt bon en raison du statut de gibier de cette espèce, ce qui n'est pas le cas de plusieurs pays européens.

La chasse reste l'activité très majoritaire qui permet la récupération d'informations sur les oiseaux bagués.

Les campagnes de baguages réalisées chaque année dans différents sites permettent d'analyser la migration.

On aperçoit un certain changement, avec notamment une baisse importante du passage au-dessus de certains secteurs pourtant favorables auparavant.

Depuis 2012 la fédération et l'ALCAP travaillent en collaboration avec les fédérations de la Gironde, du Lot et Garonne et des Pyrénées Atlantique dans le suivi migratoire.

Les études menées sont indissociables à la défense des intérêts des chasseurs, mais aussi des populations concernées afin de faire perdurer la chasse d'espèces en bon état de conservation.

Maintenant Denis va vous illustrer la partie scientifique et légale de notre passion.

Merci Denis pour ce brillant exposé.

Si vous avez des questions à poser c'est le moment.

Si vous n'avez plus de questions, je vais donner la parole à Jean Luc Dufau notre Vice-président fédéral qui va nous lire une lettre de notre Président Barrère, Jean Luc c'est à toi.

Merci Jean Luc, Mme Nadau vous avez la parole, car je sais très bien que vous avez toujours défendu la chasse dans les moments difficiles encore aujourd'hui sur Facebook.

Merci Marie-Françoise de tout votre soutien. La parole est donnée à Hervé Bouyrie Président des communes Landaises, Hervé c'est à toi

Merci Hervé, je sais que je peux compter sur toi à tous moments si besoin en est.

Maintenant, nous allons passer à l'élection du tiers sortant qui est composé d'Alain Dupreuilh d'Ondre, de Philippe Dudon de Soustons et de Jean Mondat de Sabre.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Je vous rappelle qu'il est nul besoin d'entrer au conseil d'administration pour assister aux réunions.

On peut très bien faire partie de la commission technique qui est conviée aux réunions au même titre que le bureau.

On est une quinzaine d'assidus aux réunions avec une assez bonne répartition géographique. Mais on peut mieux faire.

S'il n'y a pas d'autre candidature, je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordé.

Dans le contexte actuel, qui oppose violemment les groupuscules anti tout, aux ruraux, nous sommes nombreux à nous poser des questions sur la nature de notre passion, pour la chasse et plus largement sur la ruralité.

Le monde rural a sûrement eu tort de se cacher un peu trop, mais aussi n'a pas su se structurer comme on transmet un héritage précieux, qui ne doit jamais disparaître.

Le statut de chasseur devient aujourd'hui un argument d'exclusion régulier, comme la religion ou la couleur de la peau.

C'est du racisme anti-chasse, pour preuve, les innombrables insultes et menaces qui s'accumulent sur les réseaux sociaux.

Bien sûr, nous sommes nombreux à être animés par notre magnifique culture, mais la pression d'entrave à notre passion augmente un peu plus chaque jour.

Quand on voit de plus en plus de médias faire l'apologie du véganisme, je me dis qu'il y a de plus en plus de tordus sur cette terre et que pour eux un animal vaut mieux qu'un être humain.

Si nous ne sommes pas soudés et solidaires, si nous n'assumons pas notre rôle de premier écologiste, nous allons finir comme une communauté en sursis à l'image des bouilleurs de cru.

Ne faisons pas l'erreur de ne pas regarder dans les yeux les gens qui veulent nous détruire.

Seuls nous sommes faibles, mais unis au sein de notre chère ruralité, nous sommes invincibles.

Et, n'oublions pas non plus nos soutiens politiques, qui sont encore nombreux à assumer leur choix !

Une qualité rare de nos jours.

En attendant la fin de l'inquisition écologique et celle du règne de la terreur, assumons-nous tels que nous sommes, développons collectivement une stratégie offensive et surtout ne lâchons plus rien sur notre identité et nos valeurs.

Je vous souhaite une très bonne saison de chasse et je vous dis à l'année prochaine pour notre prochaine Assemblée Générale.

Je vous invite à partager le verre de l'amitié mais avant, je vous laisse entre les mains de Dominique Carti pour la tombola.

Bonne soirée.